

# LE SANT Ô PRIO



## La cabane du cantonnier

## Le Mot du Maire,

Chaque année qui se termine, en entraîne une autre et avec elle, c'est toujours l'espoir de voir les difficultés rencontrées s'éloigner.

2011 n'aura pas été une année « magique » pour la Commune, mais nous avons cependant effectué les travaux nécessaires.

Je tiens à souligner que nous optons toujours pour des choix prioritaires avec pour contrainte le maintien d'un budget équilibré, pour ne pas mettre en péril les finances de notre Commune.

Certains projets importants comme la réfection de notre Salle polyvalente a du être abandonnée ; la demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (ancienne DGE) n'ayant pas été obtenue, notre budget ne peut supporter, seul, ces travaux.

D'autres, comme la restauration de l'Église est en cours, en attente de subventions de divers partenaires ; nous souhaitons obtenir le meilleur plan de financement possible, afin de réduire au maximum l'autofinancement.

Cette année a connu une période de sécheresse qui a été une préoccupation majeure pour notre population rurale. Je tiens à remercier MM. DENHAUT Jean, propriétaire, et DUCELIER Georges, actionnaire, de l'Étang de chevillat, qui ont autorisé les agriculteurs à prendre de l'eau, pour abreuver leur bétail.

Je désire adresser un hommage à toutes celles et ceux qui au travers des associations font vivre le lien social dans notre Commune. Je souhaite également saluer les nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2011. A ceux qui ont vécu des moments difficiles, j'adresse toute ma sympathie.

Enfin, je souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de Noël ; à vous et à tous ceux qui vous sont chers, au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux sincères afin que 2012 vous apporte santé, joie et réussite.

**Bonne année à tous, Évelyne CHABANT**



Evelyne CHABANT

Et le Conseil Municipal

Seraient heureux de vous recevoir pour la  
nouvelle année

**Samedi 07 janvier 2012 à 18h30**

A la mairie

## Courriers relatifs à la démission de Mr Jean MOREAU

Jean Moreau  
Nautignat  
St-Alpinien

Madame le Maire  
St-Alpinien

le 14 Juin 2011


Madame le Maire

Pour des raisons de santé, et ne pouvant plus assumer correctement mon mandat, je vous présente, à compter de ce jour, ma démission de Conseiller Municipal et vous demande de bien vouloir l'accepter.

J'en profite également pour remercier tant celles et tous ceux qui ont voté pour moi dans ces divers mandats et mes collègues pour leur soutien dans mes moments difficiles.

Reuillez agréer Madame le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs

*Moreau*  
Jean Moreau



**SAINT-ALPINIEN**

Saint-Alpinien, le 23 juin 2011

**Monsieur le Conseiller, Mon Cher Jeannot,**


J'accuse réception de votre courrier en date du 14 juin 2011 par lequel vous m'informez de votre démission du poste de Conseiller Municipal de la Commune de Saint-Alpinien.

Si je comprends parfaitement les raisons qui motivent cette décision, je ne peux que regretter votre départ du Conseil Municipal auquel vous apparteniez depuis mars 2001.

Je souhaite vous exprimer toute ma gratitude pour l'implication qui a été la votre dans l'exercice de vos mandats de Maire-Adjoint et de Conseiller Municipal. Vous avez été un collègue discret, toujours très présent pour la Commune et vous vous êtes occupé de vos dossiers avec beaucoup de rigueur et de sérieux.

Je vous souhaite la meilleure santé possible et le courage nécessaire pour affronter les problèmes qu'elle vous pose actuellement.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Conseiller, Mon cher Jeannot**, l'expression de mes sentiments les plus amicaux.

 **Evelyne CHABANT**  
*Chabant*  
Maire de Saint-Alpinien

## TRAVAUX REALISES – ANNEE 2011

TRAVAUX	TOTAL T.T.C.	SUBVENTIONS	T.V.A. RECUPERABLE 15,482%
<b><u>Ecole :</u></b>			
Travaux d'électricité (M. PINALIE)	1 875,33 €		290,34 €
Fourniture Papier et peinture salle d'activités ((travaux effectués par l'employé communal)	322,78 €		49,97 €
Unité centrale ordinateur	349,00 €		54,03 €
<b><u>Cantine :</u></b>			
Lave-vaisselle	1 913,60 €		296,26 €
<b><u>Ancien presbytère :</u></b>			
Réfection plancher logement 1er étage (M. ROBICHON)	1 019,13 €		157,78 €
<b><u>Salle polyvalente :</u></b>			
Travaux d'électricité (M. PINALIE)			
Achat de tables	627,24 €		97,11 €
Elagage d'arbres « Le Poirier » et « Le Martineix » (M. LONGY)	693,68 €		107,40 €
<b><u>Voirie : (LA COLAS)</u></b>			
Chemin Le bourg et place de l'Église	3 814,04 €		590,49 €
V.C.113 (2 parties) – Saint-Rapt	2 394,39 €		370,70 €
Chemin champ commun Le Poirier	1 344,30 €		208,12 €
<b><u>Eclairage public (CARRE)</u></b>			
Lampe à Planet (Devant Maison M.CHARVILLAT)	407,48 €		63,09 €
<b>Part syndicat harmonisation R.P.I.</b>	16 880,00 €		
<b>Contingent Incendie</b>	8 944,40 €		

**Le conseil municipal a décidé d'allouer la même subvention que celle de l'année précédente aux associations communales soit:**

C.C.A.S. :	2 500 €	« Les Fripouilles » :	150,00 €
A.C.C.A. :	305,00 €	Coopérative scolaire :	450,00 €
Anciens Combattants	305,00 €	« Les bons vivants de Planet	305,00 €

**Il est rappelé que les associations communales bénéficient de la gratuité de la Salle polyvalente et du chapiteau pour leurs manifestations.**

### **Entretien de chemins ruraux :**

Suite aux demandes des utilisateurs, des camions de tout venant ont été livrés pour un entretien ponctuel de chemins au Poirier, à Planet et à Puyboubé (Montant de la facture : 1 622,69€).

**Nous tenons à remercier les usagers qui ont assuré la mise en place de ces matériaux.**

Des travaux d'entretien de la voirie (rebouchage de petites tranchées, de trous et nids de poules sur des chaussées déformées) ont été effectués par l'employé sur toute la Commune ; montant de la fourniture d'enrobé à froid : 847,37€.

La bascule publique fonctionnant toujours, il est rappelé aux personnes qui souhaitent s'en servir que la clé est à retirer en Mairie ou auprès de l'employé communal et que le tarif de la pesée est de 1,60 euros à régler sur place.

### **Diverses décisions du Conseil municipal :**

- Suite aux propositions de M. le Préfet concernant le redécoupage des intercommunalités du département, et après avoir examiné et discuté sur les documents en sa possession, le Conseil Municipal à l'unanimité, confirme sa volonté d'appartenir à la Communauté de Communes Aubusson-Felletin, approuve la proposition préfectorale de fusion entre les Communautés de Communes Aubusson-Felletin et du plateau de Gentioux, regrette que le découpage ne se fasse pas autour des 5 bassins de vie ( Guéret, La Souterraine, Aubusson, Bourganeuf, Boussac) et réitère sa volonté d'appartenir à un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre.
  
- Pour permettre la constitution de la commission intercommunale des Impôts indirects, Claude LEPRINCE est proposé comme membre titulaire et Nicole BILLEGA comme membre suppléant.
  
- Une commission composée de Nicole BILLEGA, Evelyne CHABANT, Claude LEPRINCE et Jean-Luc VERONNET va travailler prochainement sur la numérotation des maisons de la Commune ; elle s'est déjà réunie le 18 novembre avec M. Jean BRUNET, Responsable de « La Poste » - Guéret.  
Ce travail va durer plusieurs mois ; un nom sera donné uniquement aux rues du Bourg et le chiffre 13 ne sera pas attribué. L'amélioration de l'accès aux habitants est indispensable aux Services de Secours et d'Urgence pour une identification rapide et efficace des lieux d'habitation lors de leurs interventions ou de leurs missions et pour faciliter la desserte postale.  
  
Nous vous remercions d'adresser toutes vos suggestions concernant ce dossier à la Mairie.
  
- **Cimetière** : Une procédure de reprise de concessions a été réalisée par Jean MOREAU de 2003 à 2007 ; d'autres tombes étant en état d'abandon, le conseil municipal a décidé d'en engager une deuxième qui est suivie par Jean-Luc VERONNET ;
  
- La Commune a demandé des travaux de renforcement du réseau électrique au SDEC (Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse) ; durant l'année 2011, ils ont été réalisés aux Étangs de Chevillat Mazelon et à Planet, et prochainement le Bourg et Puyboubé sont programmés.

\*\*\*\*\*

## VITESSE

Nous vous demandons de bien vouloir **respecter les limitations de vitesse et la signalisation sur la Commune.**

Nous vous rappelons que la vitesse est limitée à **30 KM dans le Bourg** et que **le chemin communal derrière l'église est en sens unique : il est interdit de l'emprunter depuis la R.D. n° 40** (Route des Etangs de Chevillat au Bourg),

Suite à une doléance concernant la vitesse excessive des automobilistes sur la route de Puyboubé (VI 232), après avoir contacté la DDT et sur son conseil, un comptage de vitesse a été mis en place par ses services pendant huit jours afin d'étudier l'éventuelle modification de limitation de vitesse.

Des habitants ont signalé le même problème sur le chemin du Bel Air ; il serait souhaitable que les personnes qui l'empruntent fassent preuve de civisme et ralentissent surtout aux abords des habitations.

**Levons le pied avant qu'un accident irréparable se produise.**

## C.C.A.S. :

**Trois manifestations ont été organisées pour nos aînés, durant l'année 2011 :**

- le 16 janvier, ce sont quarante-cinq personnes qui ont participé au traditionnel repas ; tous les convives ont beaucoup apprécié ce moment de convivialité qui s'est déroulé comme chaque année dans une ambiance très chaleureuse. Pour cette occasion, les élèves de l'école de Saint-Alpinien avaient réalisé de très jolies décorations pour mettre sur les tables ; une après-midi récréative a eu lieu le 27 juin avec les écoliers et des membres du C.C.A.S., afin de remercier les institutrices pour cette initiative et les enfants pour leur travail.

Des chocolats ont été distribués aux personnes de plus de quatre-vingts ans qui n'ont pas pu participer au repas.

- Le 10 avril, ce sont les Compagnons de la Rozeille qui ont été beaucoup applaudis lors de leur prestation dans « Drôles de couples », et à la demande de plusieurs personnes, une après-midi ou une soirée théâtrale devrait être reconduite en 2012
- le 23 octobre, un goûter avec la participation de Mesdames POTIN et RAGOT du Théâtre des trois coups a été organisé ; ces « drôles de dames » ont suscité beaucoup de rires dans l'assistance et ce fut vraiment un bon moment de détente.

Lors de la réunion du C.C.A.S en date du 15 avril 2011, Madame le Maire fait part que suite à la démission de M. Anthony PRAT, elle a nommé Madame Joanne RANDS pour le remplacer.

**Prochaine date à retenir : Dimanche 15 janvier 2012 – Repas des aînés où vous pourrez danser au son de l'accordéon de Jean-Jacques BOUCHET.**

## **COMMISSION DES LISTES ELECTORALES :**

Suite au courrier de Madame le Maire, proposant Marie-Claire BILLET, Chantal LEBRUN et Frédéric MOREAU, c'est Marie-Claire BILLET qui a été désignée par le Tribunal de Grande Instance de Guéret commune déléguée à la Commission administrative chargée de la révision des listes électorales de la commune en remplacement de Jean MOREAU.

## **INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE :**

Dans le but de faire connaître le patrimoine de votre Commune, la Communauté de communes Aubusson-Felletin, en partenariat avec la municipalité, organise un inventaire du patrimoine. Ce recensement est réalisé par cinq étudiantes de l'I.U.P. Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial dans le cadre de leurs études. Un premier travail a été effectué courant décembre, avec des résultats satisfaisants et des découvertes multiples, tel que des fours à pain, des puits, des lavoirs, des maisons remarquables, des urnes gallo-romaines, des arbres remarquables, des croix de chemin ....

Ce travail se poursuivra courant février ; il en suivra la rédaction d'un dossier de synthèse ayant pour objectif d'éventuelles pistes de valorisation du patrimoine. Ce dossier sera consultable en Mairie courant 2012.

**Les étudiantes remercient les habitants de la Commune par l'accueil qui leur a été réservé.**

## **CHAPITEAU COMMUNAL :**

Nous vous rappelons que la Commune possède un chapiteau de 40m<sup>2</sup> qui peut-être loué, **uniquement sur la Commune**, au tarif de 80 euros.

Un chèque de caution de 150 euros vous est demandé le jour de la location et vous est restitué après la vérification du chapiteau par l'employé communal.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie.

## **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :**

### **Carte nationale d'identité :**

La demande se fait **uniquement à la Mairie du domicile.**

**Pièces à fournir** : 2 photos d'identité, la copie de l'acte de naissance, 1 justificatif de domicile de moins de trois mois.

**Et selon le cas** : le jugement de divorce, le justificatif du nom d'usage, le récépissé de la déclaration de perte ou de vol, le document prouvant la nationalité française.

**Pour un renouvellement** : documents nécessaires pour une première demande (si pas acte de naissance, fournir le livret de famille des parents), l'ancienne carte ou la déclaration de perte ou de vol délivrée par la gendarmerie

**Sa durée de validité est de 10 ans.**

**Coût** : Pour une première demande ou un renouvellement, la demande d'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) est gratuite.

Dans le cadre d'un renouvellement, **si l'ancienne carte ne peut pas être présentée** (en cas de perte ou de vol), le prix de la demande est de **25 euros, en timbre fiscal.**

**Les délais de fabrication sont variables.**

**Il faut obligatoirement se rendre en Mairie personnellement, pour une prise d'empreintes et une signature.**

### **Passeport :**

La demande se fait **auprès de la Mairie d'Aubusson, sur rendez-vous** (Tél : 05 55 83 08 00)

Le formulaire de demande est remis sur place.

**Pièces à fournir** : 1 timbre fiscal, 2 photos d'identité, un justificatif de domicile de moins de trois mois, une copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois, une Carte d'Identité de préférence en cours de validité ou un permis de conduire, l'ancien Passeport.

D'autres pièces sont à produire en cas d'utilisation d'un nom d'usage (nom de l'époux, nom de l'autre parent).

**Sa durée de validité est de 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur.**

**Les délais de fabrication varient entre 8 à 10 jours.**

**Pour la demande et pour le retrait du Passeport, il faut obligatoirement se rendre en Mairie personnellement, pour des prises d'empreintes et des signatures.**



## Autorisation de sortie du territoire :

La demande se fait **uniquement à la Mairie du domicile**.

**Pièces à fournir :** le livret de famille, la carte d'identité du mineur, la pièce d'identité du représentant légal, un justificatif de domicile, le jugement de divorce s'il y a lieu, avec désignation de celui des époux qui détient l'autorisation parentale.

**Sa durée de validité est variable.**

**Si l'enfant possède un Passeport à son nom, il n'a pas besoin de sortie de territoire.**

## REVISION LISTE ELECTORALE 2011/2012

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année sur les listes électorales mais l'inscription ne sera valable que pour le 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

**Pour pouvoir voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, les demandes d'inscription doivent être effectuées en mairie**

**AVANT LE 31 DECEMBRE 2011.**

La révision est en cours. Les personnes ne figurant pas sur une liste ou ayant changé de domicile ou de résidence **doivent solliciter** leur inscription avant le 31 décembre. Les jeunes ayant 18 ans avant le 28 février 2012, doivent téléphoner ou venir en mairie vérifier si leur inscription a bien été enregistrée par l'INSEE.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre à la mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

**Les ressortissants européens domiciliés sur la commune peuvent également faire cette démarche dans les mêmes conditions. Ils peuvent être électeurs pour les scrutins concernant les élections européennes ou les municipales**

**Ets TIXIER - DECELLE**

● POMPES FUNÈBRES ● TRANSPORTS ●  
● SANITAIRES ● TOUTES DÉMARCHES ●  
● CHAMBRE FUNÉRAIRE ● CONTRAT OBSÈQUES ●

**Floranice** florajet!  
*Le service funéraire*

*Fleurs naturelles & artificielles*  
**TOUTES COMPOSITIONS**

*Place Sainte-Catherine* *21 Grande Rue*

Tél. magasin : 05 55 66 16 03 - Tél. domicile : 05 55 66 35 85 - Fax : 05 55 67 74 96  
23200 AUBUSSON



**Kiriel**  
Naturellement proche de vous

CHAMEIX SA  
Libre service agricole-jardinnerie  
ZI du MONT  
23200 AUBUSSON  
Tél. 05 55 66 27 27

## RECENSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site [www.mon.service.public.fr](http://www.mon.service.public.fr) (en se créant un espace personnel)

**Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.**

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD)

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite examens ou concours.



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au :

CENTRE DU SERVICE NATIONAL

88, rue du pont Saint Michel

87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74

Site internet : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) rubrique JDR (journée défense et citoyenneté)

**Allianz**

TOUTES ASSURANCES - PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

**Franck DECELLE** 54 Grande Rue - 23200 AUBUSSON

Agent Général **05 55 66 11 95**

Orias n° 07022119 [franck.decelle@agents.allianz.fr](mailto:franck.decelle@agents.allianz.fr)

**SA CARRE** Constructions Electriques  
Eclairage Public

Lignes haute tension  
Réseaux  
Eclairage public

et basse tension  
électriques souterrains  
Terrassement

9 Rue Saint Michel - BP 23 - 23150 AHUN  
Tél. 05 55 62 40 53 - Fax 05 55 62 46 37

### Les assistantes Maternelles de la Commune :

- ✓ Madame ARVIS Catherine, Le Bacaud – Tél: 05.55.66.14.25.
- ✓ Madame MALLET Josiane, Planet – Tél: 05.55.66.86.73.
- ✓ Mademoiselle REDON Valérie, Chez Ruclon – Tél: 05.55.83.30.73.

### Nos Artisans :

- Charpente bois, Vivien BARDET, Le Grimaudeix.
  - Charpente, Métallique SARL L.M.L., Vincent Laurent, La Chaumette.
  - Entreprise de bâtiment, Paul RANDS, La Noneix.
  - Mécanique auto et agricole, Jean-François DESREBOULES, Puyboube.
  - Tailleur de pierres, Vincent ESTAQUE, Puyboube.
  - Travaux Forestiers, Michel LONGY La Croix la Vedrenne.
  - Coiffure à Domicile, Madame JANEX LEFORT, Puyboube.
- .....

## NAISSANCES



- ✓ Muhammad CADRO le 21 juin – fils d'Hervé CADRO et Caroline BOURDERY, domiciliés au Martineix.
- ✓ Gabriel COURTY le 19 septembre – fils de Jérôme COURTY et Cécile THEVENOUX, domiciliés à Puyboubé.

**Félicitations aux heureux parents et plein de bonheur aux bébés**

## BONHEUR



- ✓ Monsieur PASQUET Thierry et Madame BELLY Nadine le 16 juillet 2011.

**Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés**

## BAPTEME REPUBLICAIN

- ✓ Cloé DAVID le 16 juillet – fille de Cyrille et Stéphanie DAVID (institutrice à Saint Alpinien),

## DECES

- ✓ Madame Louise BOURIQUET décédée le 29 mars 2011 (Le Bourg)
- ✓ Monsieur George RAYNAUD décédé le 28 mars 2011 (Puyboubé)
- ✓ Monsieur André VERONNET décédé le 22 septembre 2011 (Saint Rapt)
- ✓ Madame Renée LOUILLAT décédée le 29 septembre 2011 (Le Montépioux)
- ✓ Madame Marcelle PILIEUX décédée le 08 octobre 2011 (Le Bourg)
- ✓ Monsieur Roger LOUILLAT décédé le 15 décembre 2011 (Le Montépioux)

Transcription de décès :

- ✓ Madame Simone PICAUD décédée le 22 octobre 2011
- ✓ Monsieur Henri BLANCHARD décédé le 18 janvier 2011

Ont été inhumés au cimetière de notre commune :

- ✓ Madame Renée TALLOT, décédée le 05 avril 2011, originaire du Meysounieux.
- ✓ Monsieur Alain VEYSSET, décédé le 20 mai 2011, originaire de Planet.

**Une pensée émue à ceux qui nous ont quittés et à leurs familles.**

## **BIENVENUE & WELCOME**

- ✓ Monsieur et Madame Alexandre BONNAUD et leur fils Noah, le Crouzat.
- ✓ Monsieur Mathieu RICHIN et Mademoiselle Noémie LUISSIER, le Bourg.
- ✓ Monsieur Yannick POQUET et Mademoiselle Céline LEPRINCE, Puyboubé.
- ✓ Monsieur Alain METENIER, Madame Gladys CHAISES et mademoiselle Cassandra FURET, La Chaumette.
- ✓ Monsieur et Madame Jean Pierre PELISSIER, La Chaumette.
- ✓ Monsieur BONNAUD Cyril et Mademoiselle Lucie LEGATE.
- ✓ Monsieur et Madame Christophe FLEURY et leurs 3 enfants : Jason, Arthur, et Abigaël, Le Bourg.
- ✓ Monsieur Yannick DOUYSSARD, Les Etangs de chevillat.
- ✓ Monsieur Marco GASPARD et Mademoiselle Aurélie TRILLAUD, Viellasfonds.
- ✓ Monsieur Olivier PUZON, Madame Guylain JAMES et leurs 3 enfants Alicia, Quentin, et Ollivia, Puyboubé.

## **NOTRE ECOLE**

### **Sortie à La Souterraine**

Vendredi 4 novembre, nous sommes allés à La Souterraine voir une exposition sur l'écriture : « Inventomobile » prêtée par la Cité des sciences de Paris. Il y avait beaucoup d'ateliers :

- le journaliste qui lit le télé prompteur
- écrire à l'ordinateur
- prendre un message au téléphone
- lire en regardant dans un miroir
- les outils de l'écriture à travers le temps
- écrire son prénom en hiéroglyphes
- inventer la recette d'une potion magique
- inventer des panneaux de circulation
- décrypter un message secret
- trier le courrier
- remettre des mots dans l'ordre pour faire une phrase

Nous avons pique niqué dehors puis joué un peu avant de visiter la maquette du cirque Valdi.



**C'était une très belle journée...**

## La fabrique de nougat

Nous avons mis une charlotte pour ne pas mettre de cheveux dans le nougat et des chaussons bleus pour ne pas transporter de microbes.

Nous sommes prêts pour la visite.



Le miel est récolté et une partie sert à la fabrication du nougat.

Dans le chaudron, il y a du miel et du sucre et dans le four, des amandes.



Les œufs sont battus en neige. Puis dans ce récipient, on mélange tous les ingrédients et on cuit.



La pâte est versée dans un moule sur du papier Azyme.

On laisse sécher la pâte.

On coupe le nougat en tranche et chaque morceau est pesé.

On emballe les tranches ou les papillotes dans du papier avec une machine.



Pour terminer, nous avons dégusté miels, nougats et pains d'épices.



## Roule.... Roule.... Roul'doudou !

### Rencontres au Roul'Doudou

Le petit camion du Roul'Doudou, connu des jeunes enfants, des parents et des assistantes maternelles, propose des ateliers à la salle polyvalente de St-Alpinien. Ces ateliers sont des temps de rencontres, d'échanges et de découverte non seulement entre les familles et les professionnelles de la petite enfance, mais aussi avec des intervenants et avec les écoles.

Depuis la rentrée, les enfants de l'école primaire partagent avec le public du Relais Assistantes Maternelles des moments conviviaux et un peu magiques autour de la musique et de la lecture.

La première rencontre s'est faite autour d'un atelier d'éveil musical, animé par Sébastien Deest de la Compagnie Fée d'Hiver, venu pour l'occasion avec une multitude d'instruments de musique. Au travers des histoires de M. Croco ou Mme la Mouche, les enfants ont écouté de la musique, découvert et pu manipuler des instruments classiques comme l'accordéon, la flûte, le tambourin... et d'autres un peu plus originaux ou venus d'ailleurs : une trompe d'éléphant, qui fait d'ailleurs aussi le cri de la vache, ou encore une chenille, ou une drôle de boîte qui imite le tonnerre !

La seconde rencontre, pour le plaisir de tous, était à l'occasion d'une intervention d'Anne-Céline, bibliothécaire de la médiathèque intercommunale. Venue elle aussi les bras chargés, cette fois-ci accompagnée d'animaux qui avaient chacun une petite histoire à raconter. Des 3 petits cochons... à Nouki le petit chien, un tourbillon d'albums à toucher, à écouter, à jouer mais surtout à partager entre petits et grands !

Le Roul'Doudou promet encore bien d'autres animations dans les mois prochains : Carnaval, spectacle Coquelicot, atelier de motricité... pour partager et grandir ensemble.

Les ateliers du Roul'Doudou sont ouverts aux enfants dès le plus jeune âge, aux parents et aux assistantes maternelles. Service gratuit, sans obligation d'inscription, le Relais Assistantes Maternelles propose des ateliers d'éveil, **deux vendredis par mois, de 9h à 11h30, selon un calendrier défini** et disponible en Mairie et au Roul'Doudou.

### **Relais Assistantes Maternelles Roul'Doudou**

Animatrices : *Sophie Plançon et Magalie Leroux*

Clé de Contacts – 10 av de la République – 23 200 AUBUSSON

Tel : 05 55 67 55 61

Email : rouldoudou23@orange.fr



## **Les Fripouilles :**

L'année 2010/2011 fut encore bien pleine pour « Les Fripouilles ».

A Noël, nous avons financé le spectacle proposé par les institutrices du R.P.I.

Nous avons continué les festivités avec un carnaval ; les enfants ont pu défiler dans les rues de Saint-Amand avant de brûler Monsieur Carnaval.

Enfin, nous avons achevé la saison avec une soirée entrecôtes/frites.

Cette année, nous organisons :

- le 10 décembre 2011 : un Noël animé par les Baladins des Étoiles.
- le 31 mars 2012 : notre repas dansant.
- Le 30 juin 2012 : la kermesse des écoles.
- 

**Les Fripouilles souhaitent une bonne année 2012 à tous.**

## **Les bons vivants de Planet**

Le samedi 27 août dernier, l'association a organisé une fête de la batteuse avec exposition de matériel agricole ancien au village de Planet. Cette année nous l'avons agrémentée d'un vide-grenier où nous avons compté une vingtaine d'exposants dont un boulanger ambulant (vente de pains de campagne), un producteur de produits bio. Claude Touraille nous a fait l'honneur de venir dédicacer ses livres.

Cette journée s'est terminée par le traditionnel pot-au-feu à la salle polyvalente de Saint-Alpinien qui s'est poursuivi par une soirée dansante.

Cette manifestation a connu comme tous les ans un vif succès. Nous tenons à remercier tous les participants, les visiteurs et les bénévoles.

Nous espérons vous retrouver nombreux le dernier week-end d'août 2012 à Planet.

**Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012.**

Le président et ses membres



## **Section des anciens Combattants et victimes de guerre affiliée à l'Union Fédérale :** **Président Claude MARSAUD**

Comme chaque année, nous avons honoré la mémoire de nos disparus au cours des différents conflits : 19 mars - 8 mai - 11 novembre. Nous renouvelons encore notre attachement à la journée du 19 mars pour la commémoration de la fin des combats en Algérie. Cette année la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été marquée par l'appel des morts exécutés avec les enfants des écoles. La journée s'est terminée par un banquet à la salle polyvalente avec nos camarades de Felletin et leur président Jean-Louis LECANTE. Soixante personnes avaient répondu à notre invitation. Ce succulent repas avait été préparé par Mr JEANNOT, traiteur à Aubusson, et animé par notre ami accordéoniste Jean – Jacques BOUCHET.

Nous renouvelons toute notre sympathie aux familles de nos chers disparus ainsi qu'à nos camarades malades en leur souhaitant une meilleure santé.



Après la lecture des discours officiels, cinq jeunes écoliers ont fait avec fierté l'appel des soldats de la Commune, tombés au cours de la guerre de 14-18.

Ce fut un moment important pour Marie, Laurie, Baptiste, Emma et Lucie qui ont effectué cette mission avec beaucoup de sérieux.

## **A.C.C.A.- de Saint Alpinien**

### **Président : Patrick LACROIX**

Le petit mot du président :

Suite au décès de Mr Alain VEYSSET, Mr Patrick LACROIX ancien vice-président, a été élu président.

Vice président : Florian VEYSSET

Trésorier : Joël RICHIN

Secrétaire : Romain LOULERGUE

L'ACCA vous souhaite de passer de joyeuses fêtes

L'ACCA continue ses activités .Comme tous les ans quatre lâchés de faisans ont été fait, ainsi que 10 lièvres





Nouvelle adresse : 34b, rue Jules Sandeau – 23200 AUBUSSON

Horaires d'ouverture des bureaux au public :

Du lundi au vendredi 9H00 – 12H00

13H30 – 16H00

### **Médiathèque intercommunale :**

**Site d'Aubusson : Centre Culturel Jean Lurçat - Tél : 05 55 66 61 23.**

**Site de Felletin : Place Courtaud - Tél : 05 55 66 55 22.**

**Contact presse : Anne-Céline DOUEZY, Responsable de la médiathèque intercommunale – Tél : 05 55 66 55 22.**

### **Nouveautés à la Médiathèque intercommunale depuis le 6 septembre 2011:**

Les horaires des sites d'Aubusson et de Felletin ont été modifiés pour mieux prendre en compte l'évolution des besoins et des publics.

### **Nouveaux horaires :**

Mardi : 14H00 – 18H30

Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

Jeudi : Journée consacrée aux groupes et aux scolaires

Vendredi : 10H00 – 12 H00 (pour le site de Felletin : 9H00 – 12H30) et 14H00 – 18H30

Samedi : 10H00 – 12H00 et 14H00 – 17H00

Désormais les usagers peuvent emprunter jusqu'à 10 ouvrages simultanément ; ils peuvent panacher entre les livres (maximum 10), les documents audio-visuels (maximum 6) dont 2 vidéos.

**Un catalogue en ligne :** Découvrir les nouveautés, réserver un ouvrage, consulter le fond documentaire .... La médiathèque élargit ses possibilités de repérer ses goûts en livre, musique ou film ; elle compte plus de 20 000 ouvrages.

Accessible depuis le site de la Communauté : [www.cc-aubusson-felletin.fr](http://www.cc-aubusson-felletin.fr), le catalogue en ligne est constamment disponible pour préparer sa visite sur les sites d'Aubusson ou de Felletin.

Et toujours à votre service : l'accès à internet disponible à partir des ordinateurs mis à disposition dans les salles de la médiathèque.

Enfin, les nouvelles animations proposent une autre approche du livre : le calendrier sera bientôt disponible. Pour tout cela, et pour vous accompagner, les médiathécaires sont à votre écoute.

### **Piscine intercommunale :**

**Piscine actuelle (2011)**



**Future Piscine (2013)**



La construction du nouveau Centre Aqua Récréatif de la Communauté de Communes Aubusson-Felletin est un événement majeur sur le territoire. Ce nouveau complexe structurant sera un levier déterminant du développement touristique, mais répondra aussi bien à des besoins sportifs, que de loisirs ou d'apprentissage...

Après trente cinq années de bons et loyaux services, la piscine intercommunale va fermer ses portes fin décembre 2011. Cette dernière année la fréquentation du public a retrouvé son niveau de 2003 ; les activités comme l'aquagym, les leçons de natation, ont su retrouver toute leur place et ramener un public demandeur de nouvelles activités.

Si la piscine ferme, les activités natation continuent au Lycée des Métiers du Bâtiment avec des créneaux loisirs, de l'aquagym, des cours de natation, de l'aqua jogging et de l'aqua nage. Les scolaires et les associations perpétueront leurs activités jusqu'à l'ouverture du futur centre aqua récréatif en 2013.

Pour tout renseignement : 05.55.67.79.98 ou [piscine@cc-aubusson-felletin .fr](mailto:piscine@cc-aubusson-felletin.fr)

**ENTREPRISE  
DESMICHEL**  
MAISON FONDÉE EN 1972

PEINTURE-PAPIERS PEINTS  
RAVALEMENT DE FACADE  
REVÊTEMENT SOLS ET MURS  
NETTOYAGE CAVEAUX HAUTE  
PRESSION

ATELIER RUE DES BARBARIES BLESSAC TEL.05 55 67 79 18

**ROMUALD MALTERRE**  
AUX FLEURS DE LYS  
Fleuriste

Compositions Florales Naturelles et Artificielles  
Articles Funéraires, Cadeaux  
Livraison à Domicile, agréé Florajet

89, Grande Rue - AUBUSSON  
Tél/fax 05 55 66 16 45

## Ordures ménagères :

### ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES(OMR)

**Les ordures ménagères résiduelles** font partie de la famille des déchets ménagers, **non recyclables**.

Qu'y met-on ?

Tout ce qui est périssable, tout ce qu'on ne peut pas mettre dans les autres bacs, et surtout, tous les emballages sur lesquels on a doute !

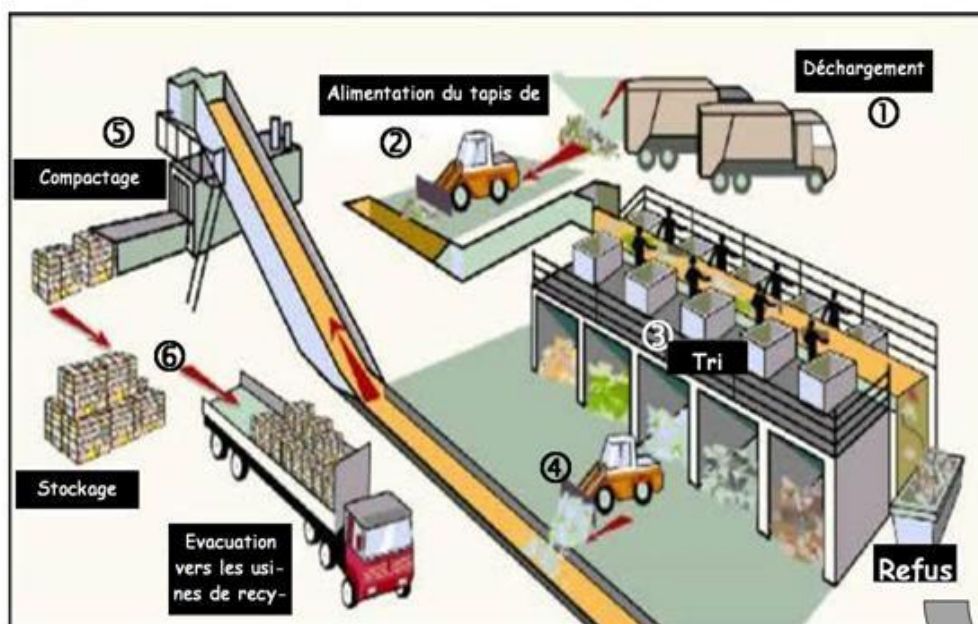
- Des déchets putrescibles
- Des petits emballages en plastique tels que les pots de yaourts, de crème fraîche...
- Les barquettes en polystyrène
- Tout ce qui contient des restes
- Les couches
- Les sacs plastiques
- Les verres à boire
- Les films plastiques enveloppant les revues et les emballages

### DÉCHETS RECYCLABLES

C'est la partie des déchets ménagers sur laquelle une valorisation matière est réalisable. Il s'agit d'une opération visant à introduire des déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

**Il est inutile de laver** les bouteilles en plastique avec le bouchon (eau, sodas, lait) les flacons en plastique avec le bouchon (adoucissant, lessive, liquide-vaisselle, shampoing, bain moussant, gel douche...) les cubitainers à vins, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les canettes de boisson et les barquettes en aluminium, il suffit de bien les vider !

### Le centre de tri pour les emballages et les journaux-magazines



La collecte sur **SAINT ALPINIEN** se fera le Jeudi matin en semaine IMPAIRE.

#### Refus de tri = surcoût

En effet, ils repartent dans le circuit OMR\* engendrant un coup de transport et une taxation supplémentaires.

\*Ordures Ménagères Résiduelles = déchets qui restent après les collectes sélectives

2012

# Ramassage des sacs jaunes

*Jeudis semaines impaires*

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
D 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1
L 2	J 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
M 3	V 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3
M 4	S 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
J 5	D 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
V 6	L 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6
S 7	M 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7
D 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8
L 9	J 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9
M 10	V 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10
M 11	S 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11
J 12	D 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12
V 13	L 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13
S 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14
D 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15
L 16	J 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16
M 17	V 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17
M 18	S 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
J 19	D 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19
V 20	L 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20
S 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21
D 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22
L 23	J 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23
M 24	V 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24
M 25	S 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25
J 26	D 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26
V 27	L 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27
S 28	M 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28
D 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29
L 30	V 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30
M 31	S 31	S 31	L 30	J 31	V 31	M 31	V 31	D 30	M 31	V 31	L 31

## **BONNES NOUVELLES :**

### **Concours**

*Romain BOURDERY-LOULERGUE :*

Nouveau membre de l'association des avicoles creusois, Romain s'est lancé dans les concours par pur plaisir, avec une belle réussite car ses lapins argentés ont déjà remporté deux titres de champion de France, et trois de vice champion. Toutes nos félicitations à ce jeune passionné.



**NOUVELLE RECRUE.** Romain Bourdery-Loulergue et les lapins argentés.

## Compétition

*BRUNO LEYRIT*



Toujours plus Haut !!!

Notre athlète continue son ascension sur les podiums puisque maintenant Bruno fait partie de l'élite nationale.

**Championnats de France de tir handisports à ALBI** : Après une 7ème place dans la catégorie carabine 10m après finale, il obtient une 3ème place en pistolet 10m et pistolet standard, ce qui lui a donc valu de monter sur son premier podium pour recevoir une médaille de bronze.

**Championnats nationaux à CREIL (Oise)** : récidive avec deux médailles de bronze ; une pour sa 3ème place au pistolet 25m catégorie standard et une seconde au combiné.

Il obtient également une 7ème place en carabine 50m après finale.

Depuis 2006, Bruno participe aux championnats de France et le 13 septembre 2011, il a intégré le **club France**. Durant ces stages nationaux, il a pu côtoyer les meilleurs français.

Le 16 novembre dernier, la municipalité d'Aubusson a honoré ses champions de France, dont Bruno fait partie. Lors de cette sympathique cérémonie, Il s'est vu remettre un très beau trophée.

Dans un mois, ce sont les **championnats de France à CHAMBERY** qui attendent notre sportif ; nous lui souhaitons la réussite qu'il mérite et sommes très fiers de lui, de son courage et ne doutons pas qu'il obtiendra encore de bons résultats et même de meilleurs, dont nous vous parlerons dans le prochain bulletin.

## A NOS LECTEURS

Si vous souhaitez faire paraître un article dans le SAN Ô PRIO, ou si vous voulez recevoir la version électronique de ce dernier adressez vous à la mairie ou envoyez un courriel à l'adresse suivante :  
[saint-alpinien@orange.fr](mailto:saint-alpinien@orange.fr)

**Toutes vos observations et suggestions concernant le bulletin municipal seront les bienvenues et nous aiderons à mieux vous informer sur la vie de la commune.**

### **Horaires de la Mairie :**

Mardi de 16 heures à 19 heures – Permanence du Maire de 18heures à 19 heures.

Jeudi de 14 heures à 16 heures

Samedi de 9 heures à 12 heures - Permanence du Maire ou d'un Adjoint de 10 heures à 12 heures.

Téléphone – Fax : 05.55.66.22.02

Adresse email : [saint-alpinien@orange.fr](mailto:saint-alpinien@orange.fr)

Comité de rédaction : E.Chabant, JL.Veronnet, N.Billega, J.Morele

I.P.N.S.



Ces travaux de réhabilitation ont été réalisés par le chantier d'insertion géré par l'association :

## HORIZON JEUNE Foyer de jeunes travailleurs

Avec le concours de :

La commune, l'état (D.I.R.E.C.C.T.E Creuse), Fonds Social Européen et le Conseil Général de la Creuse (dossier réalisé et suivi par Mr Michel MANVILLE conservateur départemental du patrimoine et Mr Michel MOINE conseiller général à l'époque).

Le financement a été entièrement supporté par le conseil général et nous adressons un grand remerciement à tous les participants.

